CIHM 2013 - Thème et sous-thèmes du congrès

**XXXIXe Congrès International d’Histoire Militaire – Turin 1 - 6 septembre 2013**

**Thème: Les opérations interarmées et multinationales dans l’histoire militaire**

**Preambule**

De toute antiquité, l’homme s’est battu sur terre et sur mer; au fil de l’histoire, les grands empires et les grandes puissances ont dû mettre en place des forces terrestres et maritimes afin d’affirmer leur influence politique internationale et de gagner les guerres.

Au début du XXe siècle, un nouvel outil militaire, l’aviation, a fait son apparition et dès lors les guerres se sont déroulées dans le ciel aussi. Tôt (comme en Italie) ou tard (comme aux Etats-Unis), l’armée de l’air est devenue une force armée autonome et les doctrines stratégiques ont dû tenir compte de cet élément nouveau: la puissance aérienne.

Le retour d’expérience de la seconde guerre mondiale a mis en exergue la nécessité d’une coordination étroite entre les opérations terrestres, maritimes et aériennes, d’où la décision de créer des ministères de la Défense et des comités d’état-major conjoints.

En même temps, les alliances traditionnelles ont été remplacées par des organisations de défense collective, telles que l’OTAN et le Pacte de Varsovie, dotées de commandements intégrés.

 Dans les opérations militaires plus récentes (par exemple, les opérations de peacekeeping et les combats de haute intensité), l’approche interarmées et multinationale semble jouer un rôle spécialement important.

Le Congrès analysera ces aspects, comme on peut le voir dans les différents sous-thèmes.

**Sous-thèmes**

1. La coordination entre opérations terrestres et navales dans l’histoire ancienne et médiévale.
2. La coordination entre opérations terrestres et navales dans l’histoire moderne et contemporaine.
3. Les doctrines en matière de puissance aérienne et de puissance maritime; les combats aéroterrestres; la coopération aéronavale et la compétition aérospatiale.
4. Les guerres de coalition : alliances, organisations de défense et de sécurité collective et «coalitions de bonnes volontés».
5. L’unification des ministères des trois forces armées sous le ministère de la Défense, les Comités des Chefs d'État-major et les Commandements intégrés de théâtre.
6. L’approche interarmées et multinationale dans les opérations militaires des XXe et XXIe siècles et l’évolution technique et politique des services de renseignement.